

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 JUILLET

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'ESSAI DE MOBILISATION ET LE GÉNÉRAL BOULANGER

La France publie les informations suivantes :

« On dit à la Chambre que le général Boulanger, indigné du retrait du projet de mobilisation, allait donner sa démission de commandant de corps d'armée.

» En présence de ce fait, et vu la manifestation de vendredi, le Gouvernement a modifié les dispositions au sujet du projet de mobilisation partielle.

» Il a été décidé samedi matin, en conseil des ministres, que le projet ne serait pas retiré ; mais il a été convenu, en même temps, qu'on ferait tous les efforts nécessaires pour le faire échouer au moment de la discussion en séance publique.

» Dans le cas où la Chambre l'adopterait, le Gouvernement agirait auprès du Sénat en vue d'obtenir une majorité hostile au projet. »

\*\*\*

D'après une dépêche adressée de Berlin à la *Riforma*, M. de Bismarck travaillerait à une entente sur les tarifs pour les chemins de fer de l'Allemagne et de la Suisse, de telle façon que voyageurs et marchandises venant du premier pays fussent dirigés sur les réseaux italien et autrichien, au préjudice du réseau français.

On suppose qu'une visite que M. Bavier, ministre de Suisse, a faite mercredi au Quirinal, n'est pas étrangère à cet objet.

\*\*\*

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Le Comité d'études du secrétariat général des Droites nous communique un excellent travail sur la caisse des écoles et les constructions scolaires. Un tableau récapitulatif des

opérations de la caisse depuis son origine (1878) jusqu'à sa liquidation (1885), établit les charges de l'Etat et des communes au chiffre de 689,496,000 francs. Il s'agit des charges du passé. Quand les charges de l'avenir seront venues s'ajouter à ces dernières, la réalisation complète du programme scolaire aura coûté 2 milliards 29 millions 436 mille francs ! Un beau denier, comme on voit. N'est-ce pas le cas de rappeler la jolie définition du monopole universitaire par Joseph de Maistre : « L'art de faire moins bien en se faisant payer davantage ! » Elle coûtera cher à la France la guerre entreprise par les sectaires contre la liberté d'enseignement !

\*\*\*

PRÉPARATIFS DE RÉCEPTION DU GÉNÉRAL BOULANGER A CLERMONT-FERRAND

Le comité de Clermont-Ferrand a décidé, la semaine dernière :

1° D'ouvrir des listes de souscriptions pour planter des mâts, décorés de drapeaux tricolores, sur le parcours de l'itinéraire qui sera suivi par M. le général Boulanger, le jour de la prise en possession officielle de son commandement ;

2° D'inviter les sociétés de gymnastique, de tir et de musique du département à se rendre à Clermont afin de s'échelonner, auprès des troupes, sur le parcours que suivra le commandant en chef du 13<sup>e</sup> corps.

Le comité d'organisation accueillera avec empressement les adhésions qui lui seront données. Il sait qu'il ne fera pas inutilement appel au patriotisme de ses concitoyens, à leur amour de la France, à leur passion de l'indépendance et du relèvement de la patrie.

Le comité a écrit :

1° A M. le préfet du Puy-de-Dôme pour obtenir l'autorisation de couper du feuillage dans les forêts de l'Etat ;

2° A M. le colonel commandant le 16<sup>e</sup> régiment d'artillerie, pour le prier de mettre à la disposition du comité dix hommes et une prolonge pour le transport du feuillage et l'arrangement de la décoration ;

3° A M. l'inspecteur principal de la Compagnie P.-L.-M., pour lui demander d'organiser, dimanche, des trains de plaisir à prix réduits : 1° d'Arvant à Clermont ; 2° de Saint-Germain-des-Fossés à Clermont, par Gannat ; 3° de Saint-Germain-des-Fossés à Clermont, par Courty ; 4° d'Ambert à Pont-de-Dore ; 5° de Montbrison à Clermont ;

4° A M. l'inspecteur de la Compagnie d'Orléans, pour lui demander d'organiser un train de plaisir à prix réduit d'Ussel à Clermont.

Le départ du général Boulanger

Vendredi, dès cinq heures, une foule considérable stationnait, rue de Rivoli, devant l'hôtel du Louvre.

A 7 heures 25 minutes, le général Boulanger sort en voiture découverte avec son officier d'ordonnance.

La foule entoure la voiture qui ne peut aller qu'au pas. Deux individus tiennent le cheval par la bride. Des voyous sont accrochés à la voiture.

Le général distribue des coups de chapeau.

Près du boulevard Sébastopol, le cocher réussit à mettre son cheval au trot.

Les curieux les plus acharnés suivent au pas de course en s'époumonnant à crier : vive Boulanger.

A la gare de Lyon, la voiture éprouve de grandes difficultés pour traverser la foule.

Là, des camelots vendent pour deux sous des imitations de pièces de cinq francs à l'effigie du général.

La consigne était de ne laisser pénétrer personne sur les quais. Cependant, la foule a trouvé moyen d'envahir la gare, tout d'abord par le buffet, et ensuite en forçant les portes.

Le général, en descendant de voiture, est aussitôt enserré et ne peut avancer. Quatre sergents de ville le dégagent à grand-peine et, lui faisant un rempart de leur corps, parviennent à le faire entrer dans la salle d'attente.

On pousse la barrière placée devant le contrôle ; mais la foule brise le faible obstacle et pénètre, à son tour, dans la salle d'attente, qui est bientôt envahie.

Le train qui devait emmener le général n'était pas formé. Le désordre est à son comble, les gardiens de la paix sont débordés, les portes sont enfoncées, les vitres volent en éclats, et les quais sont déjà encombrés par une multitude qui crie : « Vive Boulanger ! » L'inquiétude devient grande parmi les amis du général.

Enfin, tant bien que mal on parvient à frayer un passage jusqu'à la voie, et le malheureux général, roulé, secoué, bousculé, arrive près d'un wagon de troisième dont on lui ouvre la portière et dans lequel il se réfugie avec plusieurs députés radicaux.

M. Déroulède s'élançait sur le marchepied et prononce une allocution pour inviter la foule au calme. Cet appel produit nécessairement l'effet contraire.

Il est alors près de dix heures. On dit que le motif d'ordre est d'empêcher le général Boulanger de partir.

Fort heureusement pour tout le monde que M. Honorat, inspecteur divisionnaire, juge que cette manifestation a assez duré, et fait intervenir ses hommes. Avec les agents du onzième et la 3<sup>e</sup> brigade centrale, il opère un mouvement tournant et repousse les enthousiastes vers les issues.

Quand les amis du général, qui s'étaient trouvés englobés dans la masse, revinrent sur le quai, ils apprirent à leur grand désappointement que l'ancien ministre était parti.

On l'avait fait monter sur une locomotive qui l'a transporté à la première station où il a été rejoint par le train qui devait le conduire à Clermont.

Inutile d'ajouter que la foule a continué à manifester aux abords de la gare et de la Bastille bien après le départ du train, et que les agents ont dû plusieurs fois intervenir pour rétablir la circulation.

Une échauffourée s'est même produite à la brasserie Gruber, place de la République, où les plus bruyants des boulangistes s'é-

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Mais, grâce à l'inspiration de Desak et de ses amis, les passions révolutionnaires furent contenues, et aucune complication de ce genre ne se produisit. En Hongrie, comme dans tout le reste de l'empire, les premières victoires de l'Autriche furent accueillies avec une grande joie. On apprit dès le 24 juin le triomphe de l'archiduc Albert, à Custoza. La marche du général autrichien, sa rapidité, son succès éclatant, avaient révélé un grand capitaine. Un peu plus tard, à Lissa, l'amiral Tegethof allait mettre le sceau à sa réputation en coulant, avec des torpilles et de vieux vaisseaux de bois, les cuirassés italiens.

De toutes parts, on applaudissait à ces nouvelles ; on attendait les dépêches, on se les communiquait. Dans les châteaux hongrois, il y avait un vif mouvement d'opinion en faveur de François-Joseph. Les proclamations qu'on envoyait de l'armée plaisaient à ces tempéraments de soldats.

Le comte Karadyoni suivait attentivement les phases de la lutte ; il en causait avec sa fille ; il

retrouvait une ardeur depuis longtemps assoupie. Irène jouissait de cette transformation et se prêtait avec plaisir à ces entretiens.

On commençait cependant à se préoccuper du sort de la principale armée autrichienne, dans laquelle servait le capitaine Dienyi. Après une série de succès partiels, la Prusse avait envahi les États de la Confédération germanique. La Hesse, la Saxe, la Hanovre, étaient occupés ; Bade, la Bavière, le Wurtemberg n'étaient pas encore prêts. L'armée du maréchal Benedek, massée au pied des Karpathes, restait au nord le seul espoir sérieux des coalisés et de la monarchie autrichienne, et l'on cherchait le secret de son inaction.

Tout à coup, le 4 juillet, une nouvelle foudroyante parvint à Vienne et à Pesth. L'armée du maréchal était anéantie. Elle avait été écrasée à Sadowa, Königgratz, après avoir perdu vingt mille prisonniers, cent soixante canons et dix-huit mille morts. Le reste se repliait en désordre sur la route de Vienne.

Il faut le dire à l'honneur de l'Autriche, jamais la victoire ne fut plus chaudement disputée, ni plus chèrement achetée par l'ennemi. Dès six heures du matin la première et la seconde armées prussiennes, réunies sous les ordres du prince Frédéric-Charles, avait attaqué l'aile gauche autrichienne ; mais la puissante artillerie du

maréchal Benedek, placée en très bonne position, les avait arrêtées. A dix heures, les Prussiens reculaient. La victoire se dessinait pour les Autrichiens. A une heure de l'après-midi, Benedek ordonne la marche en avant. Malheureusement la pluie tombe, la terre est détrempée, les soldats avancent avec peine et les fusils à aiguille font des ravages dans les rangs. La lutte est acharnée de part et d'autre. A trois heures, le canon retentit à droite vers Sadowa. C'est le prince royal de Prusse qui arrive à marches forcées et qui entre en ligne avec une troisième armée. Aussitôt, tout change de face. Benedek voit le danger, il dégarnit le centre pour soutenir sa droite ; mais l'ennemi profite habilement de cette manœuvre. Le centre est enfoncé, les ailes sont débordées ; Benedek, désespéré, fait appel à ses dernières forces, il engage la cavalerie hongroise. Elle s'élançait dans les plaines de Mechanitz, fidèle à sa réputation, fidèle à sa vieille gloire. Sa charge héroïque déconcerte un instant l'infanterie prussienne. Les officiers n'ont qu'un signe à faire pour entraîner leurs hommes, dont la vaillance naturelle se manifeste en face du péril. André Dienyi, à la tête de sa compagnie, se prodigue et fait bon marché de sa vie. Mais la pluie ne s'arrête pas, les chevaux ont peine à galoper dans la boue ; les Prussiens avancent toujours, et des escadrons entiers tombent sous leurs balles avant d'avoir pu

les aborder. Les attaques à la baïonnette ne parviennent pas davantage à contenir ce flot d'ennemis, qui augmente sans cesse. La garde royale de Prusse, ayant avec elle le roi Guillaume et le prince de Bismarck, fait un dernier effort. Il est six heures du soir ; le découragement s'empare de l'armée autrichienne ; elle se débande, tourne un instant sur elle-même et se précipite enfin, dans le plus complet désordre, vers les rives de l'Elbe. Un seul pont pouvait lui servir de passage ; cavalerie, infanterie, artillerie, s'y jettent pêle-mêle. La défaite était effroyable, et le salut de la Monarchie était compromis.

En apprenant ce désastre, le peuple autrichien fut atterré. En Hongrie, cette nouvelle eut pour effet d'exciter les sentiments de générosité naturelle aux Magyars et de les porter à se serrer davantage autour de la royauté menacée. Il était d'ailleurs facile de prévoir, dans un ordre de choses plus positif, que l'Autriche vaincue aurait besoin de s'appuyer sur ses peuples et ne pourrait manquer de faire droit aux réclamations de la Hongrie. On pouvait s'applaudir de la ligne de conduite qu'on avait suivie, de la sagesse et de la fidélité qu'on avait montrées.

De toutes parts on organisa des ambulances pour recueillir les blessés. Le château de Baogor fut transformé en des premiers pour servir à cette destination. Le salon et la salle à manger, avec

taient réunis pour humecter leur gosier fatigué.

Des sergents de ville ont été hués, et quand ils ont voulu opérer une arrestation, ils ont été reçus par une pluie de bocks et de soucoupes. Cependant force est restée à la police, et la brasserie a été fermée.

Ainsi s'est terminée cette mémorable journée.

#### A Fontainebleau

L'un des rédacteurs de la *République française*, lequel a suivi le général Boulanger, mentionne qu'à la gare de cette ville on a poussé une exclamation qui a dû agréablement chatouiller l'oreille du général Boulanger : « Vive l'Empereur ! »

On lit dans la *République française* :

« Comme post-scriptum au récit du tumulte qui s'est produit vendredi soir à la gare de Lyon, il faut citer ces faits qui donnent une idée de la bousculade. Notre confrère Xau, entraîné dans un tourbillon de manifestants, a eu trois bagues arrachées en cherchant à se dégager et le capitaine Driant, aide de camp du général, a perdu dans la bagarre sa montre et son pardessus.

» M. Laisant et le capitaine Driant sont montés sur la locomotive en même temps que le général Boulanger.

» Le général prend place, seul, dans un coupé-lit. Le capitaine Driant monte dans le compartiment voisin. M. Laisant et quelques personnes qui vont retourner à Paris, donnent le signal des cris de : « Vive Boulanger ! »

» On entend très distinctement un cri de : Vive l'Empereur : »

Le cri de : « Vive l'Empereur ! » s'adressant au général Boulanger était si distinctement prononcé que le reporter du *Gaulois* l'a également enregistré :

« A Fontainebleau, écrit le *Gaulois*, la gare et la contrevoisie sont envahies, et parmi les cris de : « Vive Boulanger ! » retentit celui de : « Vive l'Empereur ! »

#### A Clermont-Ferrand

La *France* publie les dépêches suivantes :

« Clermont-Ferrand, 9 juillet, soir.

» Dans la journée, le conseil municipal de Clermont-Ferrand, qui est opportuniste, a décidé de ne pas se joindre au cortège qui doit se rendre au-devant du général Boulanger. Il se contentera de faire la visite officielle prescrite par le décret de messidor. Manifestation platonique, car l'enthousiasme des montagnards des environs est indescriptible.

» J'apprends à l'instant que le sous-chef d'état-major qui, ce matin, a reçu le général Boulanger à la gare n'est autre qu'un ancien aide-de-camp du duc d'Aumale. Autre chose : le général commandant l'artillerie à Clermont-Ferrand est le général autrefois commandant l'artillerie du 7<sup>e</sup> corps et déplacé par le général Boulanger, alors ministre, à la suite de l'explosion de Belfort. Le nouveau commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée est donc entre bonnes mains.

leurs vastes proportions, pouvaient recevoir de nombreux lits de malades.

Irène s'occupa de l'organisation de cet Hôtel-Dieu avec son énergie habituelle, augmentée par le besoin d'action que donne une lutte intérieure dont on ne veut rien laisser paraître. Elle était là pendant qu'on enlevait les fauteuils, qu'on décrochait les tentures, qu'on apportait des caisses de linge et de vêtements. Toujours debout, prévoyante, donnant des ordres, elle parcourait d'un bout à l'autre ces salons vides que l'absence de meubles faisait paraître encore plus grands.

Quelques jours après la bataille, les lits étaient installés, le rez-de-chaussée du château avait pris un nouvel aspect, quelques blessés avaient déjà été dirigés sur Bangor.

Le comte Karadyoni contemplant souvent cette transformation ; il s'essayait à l'une des extrémités des appartements, et, par les larges baies des portes qu'on avait enlevées, il regardait ces salles qui avaient servi, tour à tour, à des fêtes, à des réunions politiques, à des causeries intimes, et qui venaient de s'ouvrir pour une plus grande hospitalité.

Un matin, qu'il réfléchissait ainsi, reposant ses yeux sur Irène dont la taille svelte se dessinait dans la lumière d'une fenêtre, il vit un domestique s'approcher de la jeune fille et lui remettre un paquet de journaux.

(A suivre.)

» Les maisons se pavoièrent. L'enthousiasme grandit. Il faut s'attendre pour demain à une manifestation des plus imposantes. »

« Clermont-Ferrand, 10 juillet, 8 heures.

» A dix heures doit avoir lieu la prise du commandement officielle du général Boulanger.

» Le général se rendra en voiture à Chamaillères, petit village à deux kilomètres de Clermont.

» Les troupes de la garnison, composées du 439<sup>e</sup> de ligne, 30<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 16<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> d'artillerie, formeront la haie de Chamaillères à l'hôtel de l'état-major. A Chamaillères, le général montera à cheval et, accompagné par son état-major, se rendra à l'hôtel du commandement.

» Place Jaude se trouveront massées les députations des sociétés de gymnastique, de tir, sous la direction de M. Gaudrey ; les sapeurs-pompiers du département, la fanfare la « Riomoise », les enfants des écoles, le comité régional de la Ligue des patriotes, ayant à sa tête M. Pigache.

» Arrivé au quartier général, le général Boulanger recevra le préfet, M. Reboul, l'évêque, les généraux de son corps d'armée, les officiers, le Conseil général du Puy-de-Dôme, le Conseil municipal de Clermont-Ferrand.

» En somme, jamais on n'avait vu pareille manifestation, pareille popularité. Le général Boulanger, hier, n'a reçu personne. J'ai pu le voir un instant ; il m'a paru très fatigué ; malgré cela il semble fort heureux des manifestations de la route et de l'accueil chaleureux que lui a fait la population clermontoise. »

Clermont-Ferrand, 10 juil., 11 h. 25 m.

L'entrée du général Boulanger à Clermont-Ferrand a lieu suivant le cérémonial accoutumé.

Une foule considérable mais plus curieuse qu'enthousiaste se presse sur tout le parcours.

Aucun incident jusqu'à présent.

On prévoit une manifestation importante à l'occasion de l'entrée officielle.

A Clermont-Ferrand, dit la *République française*, c'est grâce au concours d'un forçat honoraire, ancien colonel de la Commune, M. Baillière, compagnon d'évasion de M. de Rochefort, que la petite fête est organisée.

C'est lui qui a lancé les invitations et « a obtenu l'autorisation de couper des branches dans les forêts de l'Etat. »

Voici l'affiche que M. Baillière a fait plaquer sur tous les murs de Clermont, de Royat, de Chamaillères et des environs :

« Le comité a l'honneur d'informer MM. les présidents des Sociétés de musique, de gymnastique et de tir du département, que M. le commandant en chef du 13<sup>e</sup> corps d'armée fera son entrée officielle à Clermont, le dimanche 10 juillet, à dix heures du matin.

» Il invite les membres de ces Sociétés à s'échelonner sur le parcours qui sera suivi par M. le général Boulanger ; sur la place de Jaude, des commissaires du comité indiqueront, s'il est nécessaire, aux Sociétés la place qu'elles doivent occuper. »

Dernier détail :

Le fameux cheval noir du général Boulanger, un cheval de 10,000 fr., est arrivé vendredi matin à Clermont, soigneusement et douillettement emmaillotté, comme il convient par un palefroi qui porte M. Boulanger et sa fortune.

Les Clermontois prétendent que c'est l'ancien cheval blanc de Lafayette peint en noir. Pourquoi pas la jument de Roland ? Ces Auvergnats ne respectent rien !

#### La Presse et le général Boulanger.

Les journaux républicains émettent un blâme unanime.

La *République française* :

« Une cohue de brailards et de dupes a fait hier à un officier général de l'armée française, se rendant à son poste, l'injure grossière de lui faire une conduite césarienne à la gare de Lyon.

« Il y a des gens, disait Desmoulin, par qui mieux vaut être pendu que loué. » C'est des gens de cette sorte qui ont organisé le tumulte d'hier soir. »

Le *Temps* considère ces choses comme humiliantes.

« Quoi ! des républicains, des démocrates ont voulu, ont failli déteiler les chevaux d'un général plein de bonne volonté, nous en sommes convaincus, mais auquel les événements n'ont pas encore permis de nous donner la mesure du génie qu'on lui prête ! Qu'auraient-ils fait, grand Dieu, s'il avait fait quelque chose ? »

Atristante pour tous les républicains, dit le *Paris*, la manifestation d'hier aurait pu être empêchée par le gouvernement.

« Quant au général qui va commander à Clermont, nous comptons qu'il saura faire silencieusement son devoir de soldat et de républicain. »

Il a eu le triomphe qu'il méritait, disent sévèrement les *Débats*, il a recueilli les sympathies des insulteurs qui, chaque jour, outragent le gouvernement, le ministre dont il est le subordonné, et le chef de l'Etat.

« En 1870, il y avait dans Paris des gens pour crier : « A Berlin ! » et pour vociférer contre M. Thiers. Les mêmes gens ou leurs pareils peuvent bien, en 1887, acclamer le général Boulanger. »

La *Liberté* veut croire que le général préférerait aux vociférations de la populace qui l'acclame, et aux grotesques chansons dont on l'assourdit, les éloges de ses égaux et les témoignages d'estime et de confiance des élites sociales.

« Il ne peut pas se dissimuler qu'il y a dans le rôle auquel les révolutionnaires le condamnent quelque chose d'incompatible avec les austères devoirs de la situation qu'il occupe dans l'armée. Un général français ne peut et ne doit jamais devenir le drapeau d'un parti de désordre. »

Le *National* établit une nuance entre Boulange et Boulanger : l'un, être chimérique, dictateur des brailards, César des camelots, empereur des marmittons, sorte de Ramollet démagogique coiffé du bonnet rouge et portant la redingote grise ; — l'autre, un bon soldat, un général qui a fait ses preuves devant l'ennemi, qui a été blessé trois fois, et qui connaît ses devoirs militaires.

« Il ne faut pas confondre la première de ces personnalités avec la seconde. Nous avons besoin de Boulanger, parce qu'il nous faut des généraux jeunes, vaillants, hardis, sachant se faire aimer du soldat et lui inspirer confiance. Mais Boulange ne nous dit rien qui vaille.

» Le voyage de Clermont va permettre au général Boulanger de se séparer définitivement de Boulange. Il va faire, là-bas, une cure professionnelle dont il avait grand besoin. Ici, il n'avait plus rien de bon à recueillir. Boulange, son déplorable sosie, lui aurait joué des tours pendables. »

Les journaux de droite trouvent là une caractéristique de l'esprit français, qui s'aplatit devant un panache et veut toujours incarner dans un « homme », quel qu'il soit, le principe qu'il idolâtre.

« La Révolution n'y peut rien, dit la *Gazette de France*, la France a été, est et sera toujours monarchiste : c'est dans le sang. »

« S'il avait voulu », dit l'*Autorité*, le général pouvait faire une émeute et un coup d'Etat.

« Le « gouvernement établi » n'est donc pas bien solide, puisqu'il n'a dû son salut qu'à une locomotive. »

Le 14 juillet 1789, dit le *Français*, les Parisiens ont pris la Bastille. Nous dégénérons.

« Et le 8 juillet 1887, leurs arrière-petits-fils ont conquis la gare de Lyon. »

Le chant national, dit le *Soleil*, n'est plus la *Marseillaise* ; il est maintenant : « C'est Boulange, lange, lange ! »

« On voit que nous commençons à être en « vraie République », dit la *Patrie*, la parole est à l'émeute et n'est plus à la loi. »

Quant aux journaux d'extrême-gauche, ils ne cessent de tresser des couronnes pour leur général favori.

#### ÉTRANGER

LE NOUVEAU PRINCE DE BULGARIE

On mande de Tirnova que le 8 juillet, au

matin, la Sobranié bulgare, sur la motion de M. Toutcheff, son président, a élu par acclamation le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg.

Cette décision a été immédiatement télégraphiée au prince dans les termes suivants :

« Monseigneur,

» Les députés de la grande Sobranié, pénétrés des hautes qualités qui distinguent l'auguste personne de Votre Altesse royale, ainsi que des vraies sympathies que vous portez à la cause bulgare, vous ont chaleureusement acclamé, à l'unanimité, dans la séance publique d'aujourd'hui, Altesse royale, pour prince de Bulgarie.

» En vous présentant nos humbles félicitations, je suis l'interprète des vœux fervents que tous les députés et toute la nation forment pour que Votre Altesse se rende le plus tôt possible en Bulgarie comme souverain du peuple qui a la foi inébranlable que Votre Altesse royale vouera sa noble et précieuse vie au développement de la liberté et de la nation bulgare.

» Signé : TOUTCHEFF,  
Président de la Sobranié. »

Voici quelques détails sur l'élu de Tirnova :

Ferdinand de Saxe-Cobourg est né à Vienne en 1861 et est petit-fils de Louis-Philippe par sa mère Clémentine.

Sa physiologie offre des traits de ressemblance avec la famille d'Orléans. Il a le nez fortement bourbonnien.

Son père, le prince Auguste, général autrichien, était neveu du duc régnant Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha par le mariage de son aïeul avec la princesse Kohary.

La fortune immense que possédait la famille en Hongrie revint à son grand-père, Ferdinand, qui ajouta le nom de Kohary à celui de Cobourg et prit la nationalité autrichienne.

Le prince Ferdinand, dès l'âge de sept ans, reçut une éducation très soignée. Il cultiva avec prédilection la langue française. Les personnes qui ont lu ses œuvres littéraires en font grand éloge. Il a un goût particulier pour l'ornithologie et possède dans son palais de vastes volières que le prince impérial, ornithologue distingué, va souvent visiter.

Dans ses nombreux voyages en Europe et en Orient, il a vu Sofia et les autres grandes villes de Bulgarie et a fait connaissance avec ses hommes d'Etat.

Le prince est actuellement lieutenant au 14<sup>e</sup> hussards.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 juillet.

Les tendances du marché sont un peu plus faibles : 3 0/0, 81,25 ; 4 1/2 0/0, 109,47.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,357, après le détachement du coupon de 35 francs qui a eu lieu le 1<sup>er</sup>. Les obligations des diverses séries sont très demandées par les capitaux désireux de profiter de ce qu'elles ne sont pas encore au pair pour s'assurer des bénéfices. Les Bons de presse sont demandés à 19.

La Société Générale maintient très fermement son cours de 453,75 avec une tendance à des cours plus élevés qu'elle atteindra sous peu.

L'action de la Banque d'Escompte s'échange couramment à 465.

Les Dépôts et Comptes courants sont stationnaires à 595.

L'action de Panama est très ferme à 385. Les obligations sont très recherchées, la compagnie vient de décider l'émission de 500,000 obligations qui sont assurées des succès obtenus par les précédentes.

Dans la combinaison dite mixte avec participation escomptée, la Foncière-Vie fait remise à l'assuré d'une partie des primes à verser, soit 20 0/0 sur l'ensemble des versements.

La réduction ordinaire n'étant que de 10 0/0, cette combinaison est toute à l'avantage de l'assuré.

Le marché de nos chemins de fer est calme.

#### Nouvelles militaires.

LA BARBE DANS L'ARMÉE

Le général Ferron, avons-nous dit, vient d'autoriser les soldats à couper leur barbe. Le *Journal officiel* a publié à cet effet le rapport suivant :

« Le décret du 17 mars 1886 autorise les officiers et les sous-officiers à porter, à leur gré, les moustaches et la mouche, ou la barbe entière, et prescrit que les caporaux (ou brigadiers) et les soldats (ou cavaliers, ou canonniers) portent toute la barbe.

» Cette mesure a été bien accueillie. »

» Toutefois, son application rigoureuse a

des jeunes gens dont la barbe est généralement rare ou naissante, a donné lieu à des critiques dont il me semble utile de tenir compte.

J'ai, en conséquence, l'honneur de soumettre à votre approbation, en vous priant de vouloir bien le revêtir de votre signature, le projet de décret ci-joint, par lequel la faculté réservée aux officiers et sous-officiers de porter à leur gré la moustache et la mèche, ou la barbe entière, est étendue aux caporaux et soldats.

Soit un décret conforme.

Donc, liberté complète, pour toute l'armée, de se faire raser, de porter la moustache et la mèche, ou la barbe entière.

Il n'y a que les favoris seuls qui restent toujours proscrits.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La fin de la semaine dernière a été aux événements tragiques.

A Saumur, il y a eu, ainsi que nous l'avons annoncé samedi, un noyé, M. Pierre Bouvet, tailleur d'habits.

A Turquant, un jeune garçon de 41 ans, Ludovic Prieur, trouva dans la grange le fusil de son père. Il le prend, et, avec l'inconscience de son âge, menace sa petite cousine, Elisa Lainé, âgée de 5 ans, de la tuer. Le malheureux enfant ne se rendait pas compte de ce qu'il disait et faisait. Il met la fillette en joue, presse la gâchette : le fusil était chargé. La mort a été instantanée ; la cervelle de la pauvre petite a jailli contre la muraille.

Affolé, le jeune Prieur court vers sa tante et lui dit qu'il a tué sa cousine.

On comprend le désespoir de la femme Lainé.

Le plus coupable est le père assez imprudent pour laisser une arme chargée à la portée des enfants.

Le même soir, l'étang du Bellay a également fait une victime.

Le sieur Rondenot, meunier, âgé de 28 ans, avait quitté sa mère vers 9 heures 1/2 pour aller se baigner. A 3 heures du matin, les garçons du moulin l'ayant demandé, sa mère constata qu'il n'était pas rentré. Prise d'un funeste pressentiment, elle se dirigea avec ses domestiques du côté de l'étang, et l'un d'eux ne tarda pas à découvrir ses vêtements. Les recherches ont été commencées aussitôt, et à 4 heures du matin son cadavre était retiré de l'eau.

On ignore complètement les circonstances de cet événement, mais toute idée de suicide doit être écartée.

## Le revers de la médaille

### LES DÉLÉGUÉS AU CONCOURS MUSICAL

Le concours musical de Saumur a été, j'ose le dire, assez bien réussi dans son ensemble ; il a été pour beaucoup de personnes un sujet d'attraction et surtout de plaisir, et cependant il n'a pas été un sujet de distractions pour tout le monde. Oh ! certes non, loin de là même !... Oui, que l'on se figure un instant le contraire, et l'on aura très approximativement une idée des plaisirs ou des ennuis qu'a eus la majeure partie des délégués.

Oh ! certes, beaucoup de gens ont trouvé cela très charmant, je n'en doute pas, même d'autant plus charmant que cette fête superbe était éclairée par un soleil

Dont les joyeux rayons égayaient le passant  
Attendant la musique anxieux et frémissant.

Mais, ce n'est pas tout le monde cela, et comme preuve, beaucoup n'ont pas trouvé dans les places d'honneur qu'ils occupaient l'amusement que ces postes importants semblaient devoir leur procurer.

Hélas ! chers délégués, la vieille déception  
Devait en ce grand jour vous montrer son action.  
Car, sans le doux plaisir d'exhiber vos insignes,  
Il était des honneurs dont vous n'étiez pas dignes ! !

Vous n'auriez pas voulu, n'est-ce pas, parader à côté du président, par exemple pour lui enlever quelques-uns des regards envious jetés de tous côtés sur lui ?

Bien que dans une réception solennelle un général s'entoure de tous ses lieutenants, qu'il est heureux et fier d'avoir auprès de lui, vous ne pouviez pas, je le répète, éclip-

ser le comité par votre nombreuse présence, et montrer à tout le monde que qui participe à la peine doit aussi participer à l'honneur !...

Si !...

Alors, Messieurs, pour vous qu'est donc la dignité ?...  
Quoi ! ce n'est qu'un sujet d'orgueil, de vanité ? !  
Il me semble que ceux qui portent une marque  
Sont naturellement les premiers qu'on remarque,  
Et qu'il ne suffit plus d'être noble de sang  
Pour tenir ici-bas l'insigne d'un haut rang.

Chacun devait avoir la place que désigne —  
Eh parbleu ! — notre peine autant que notre insigne,  
Et comme nous avions eu l'extrême honneur  
D'avoir été choisis, chacun comme étant digne,  
Nous devions tous dès lors voir le concours d'honneur....

Pourquoi M. le président a-t-il gracieusement oublié de faire ouvrir à ses lieutenants les portes du théâtre ?

Pourquoi M. le président, n'ayant absolument qu'une insigne comme nous, a-t-il pu passer sans encombrer, lorsque des ordres donnés supérieurement interdisaient l'entrée du théâtre à tout porteur d'insigne, même aux commissaires ?

Il est bon de rappeler ici, en passant, la véracité du proverbe : *A tout seigneur, tout honneur !*

Il semblerait que notre charmant président ne s'est occupé de nous que pour les moments les plus désagréables du concours, tandis que dans les moments d'amusement, de curiosité surtout, il nous ait complètement oubliés.

Est-ce erreur ?... Est-ce oubli ?...

Qu'importe !... mais je ne comprends pas pourquoi l'on n'ait pas voulu nous permettre, ayant un insigne, d'assister au concours d'honneur.

Serait-ce par esprit d'économie ou de recette ? ? ?

Et quoi ! nous avons servi de guides pendant deux journées consécutives aux musiques qui ont été assez gracieuses pour nous honorer de leur présence, et pour remercier, l'on ordonne de nous empêcher d'entrer au théâtre, de voir ce que personne plus que nous n'était en droit de voir !...

C'est dur à digérer ces affronts-là....

Et pourtant, malgré cette déception, j'ai trouvé vraiment délicieuse et exquise cette charmante réponse de condoléance que me fit un commissaire à qui je faisais quelques réflexions : « Mais l'honneur d'être délégué, me dit-il, l'honneur, l'honneur !... »

Je ne sais, mais je crois en effet que ce charmant commissaire n'eut pas trouvé son poste si rempli d'honneur, s'il avait été comme nous obligé de se casser le nez à toutes les portes du théâtre sans pouvoir entrer.

S'il avait été obligé de faire comme nous, de payer 1 fr. pour voir, encore eut-il été forcé de retirer son insigne pour passer.

A quoi servait donc l'insigne ? ? ?

Le croiriez-vous ?... Ce zélé commissaire m'a fait sourire malgré moi, et je n'ai pu m'empêcher de reporter ma pensée vers le lointain gendarme Jérôme, et de faire une petite comparaison assez jolie, ma foi.

Vous connaissez le célèbre Jérôme ? ? ?

Non !... Eh bien, écoutez, c'est le coup de la fin :

« A la bataille des Moulins-en-Suif, le brave gendarme Jérôme entra dans une maison déserte et close la porte ouverte. Un paysan qui s'y trouvait couché sur des copeaux lui demanda en se réveillant l'heure qu'il était. Pour toute réponse, Jérôme le saisit par un pied et lui fendit la tête du revers de sa botte. La campagne étant finie, après une telle prouesse, l'avancement ne se fit pas attendre, et le sublime Jérôme fut nommé inspecteur des becs de gaz dans une riche famille péruvienne.... »

Les bons mots de consolation du commissaire, et le zèle qu'il déployait pour nous empêcher de passer, devraient certes lui attirer une aussi bonne récompense que celle de Jérôme, et le comité ne pourrait pas plus faire en le nommant surveillant général des décroisseurs de notre cité.

Quelle déception que nous ayons eu, je n'en tenais pas moins cependant à remercier pour les délégués notre très honorable président qui n'a cessé d'être pour nous d'une amabilité incompréhensible.

Aussi, dès aujourd'hui, je puis affirmer, en toute sécurité, qu'au prochain concours donné dans notre ville, si nous avons le même président, nous nous exprimerons de lui accorder notre trop généreux et gracieux concours.

Seulement je prierai M. le président de nous dire à l'avance :

Que qui partage la peine ne partage pas l'honneur....

Un délégué reconnaissant

ALONZO DE LARA.

## Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Douzième séance du 10 juillet 1887

1<sup>o</sup> Fusil Gras à 200 mètres. — Médaille, M. Bonneau.

2<sup>o</sup> Revolver à 15 mètres. — Médaille, M. Guérin.

Treizième séance le dimanche 17 juillet 1887, à 9 heures du matin.

Deuxième grand concours de l'année.

1<sup>o</sup> Fusil Gras à 200 mètres. — Cible A : Tir en cible fixe pour les sociétaires ayant obtenu une médaille dans l'année. — Prix, une épingle-insigne en vermeil. — Cible B : Tir en cible fixe pour les sociétaires ayant assisté à deux séances préparatoires depuis le dernier concours. 1<sup>re</sup> classe, 5 prix ; 2<sup>e</sup> classe, 4 prix ; 3<sup>e</sup> classe, 2 prix. — Cible C : Tir à volonté, pour tous les sociétaires. — 40 prix.

2<sup>o</sup> Revolver d'ordonnance à 30 mètres. — Cible D : Tir en cible fixe pour les sociétaires ayant obtenu une médaille dans l'année. — Prix, une épingle-insigne en vermeil. — Cible E : Tir à volonté pour tous les sociétaires. — 4 prix.

Le Capitaine-Président,

G. DOUSSAIN.

## LE DRAME DE PREUILLY

Voici les nouveaux détails recueillis sur cette affaire :

M. Sexé, notaire, était âgé de 38 ans, sa femme n'en avait que 27 ; ils n'avaient pas d'enfant. Les lits de leur chambre à coucher au premier étage indiquaient qu'ils s'y étaient couchés la veille du drame.

Les domestiques n'ont rien entendu pendant la nuit. Seul un voisin prétend qu'il a entendu marcher vers 4 heures du matin.

Il paraît résulter de l'instruction, qui est commencée, que le notaire de Preuilly se plaignait souvent de souffrances d'estomac qu'il qualifiait d'horribles et on lui a souvent entendu dire qu'il eût mieux valu mourir que de les endurer. M<sup>me</sup> Sexé, qui aimait beaucoup son mari, disait qu'elle mourrait avec lui.

Quand, vers 5 heures et demie du matin, le domestique voulut entrer dans le salon-cabinet de travail, qu'il avait l'habitude de nettoyer chaque matin, une fumée épaisse remplissait la chambre.

Il s'empressa d'ouvrir une croisée donnant sur la cour, et se mit à appeler au secours.

Des voisins accoururent et éteignirent le feu, qui avait pris au parquet et à un tas de papiers divers, parmi lesquels se trouvaient des billets de banque. Le coffre-fort était grand ouvert.

Alors, on aperçut les deux corps de M. et M<sup>me</sup> Sexé, étendus l'un à côté de l'autre, sur le dos. Le mari et la femme avaient des petits souliers aux pieds. M. Sexé n'avait que sa chemise et son pantalon. La femme n'avait que sa chemise, et sa tête était légèrement inclinée sur le bras de son mari.

Les médecins furent mandés en toute hâte. Peine perdue. Ils déclarèrent que la mort remontait à 2 heures. L'enquête continue.

Il est presque certain qu'il y a eu suicide.

## NANTES.

### Femme assassinée par son mari

Vendredi, à 5 heures 1/2 du soir, le sieur François Lebigre, âgé de 44 ans, maître sabotier, demeurant à Nantes, rue des Hauts-Pavés, 87, a tué sa femme, née Angélique Denion, en lui portant un coup de tiers-point à l'épaule droite. Le poumon a dû être traversé ainsi que la carotide. La mort a été presque instantanée.

Ce meurtre, prémédité, a eu lieu dans un chemin voisin de la Morrhonnière, aux environs du Petit-Port.

Lebigre, après avoir tué sa femme, s'est porté deux coups de l'outil dont il s'était servi pour commettre son crime, l'un à la gorge, et l'autre dans la région du cœur. Ses blessures sont graves, d'après M. le docteur Crimail et M. Lebrun, pharmacien, rue François Bruneau, qui lui ont donné des soins. Lebigre a été transporté à l'hôpital. Le cadavre de sa femme a été transporté à l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine.

M. le procureur, M. le juge d'instruction et M. le docteur Laënnec se sont rendus dans la soirée sur le lieu du crime.

La femme Lebigre jouissait d'une bonne réputation sous tous les rapports, et elle avait quitté le domicile conjugal le 3 juillet courant, à la suite des mauvais traitements que lui faisait subir son mari, qui est ivrogne, paresseux et violent.

Les époux Lebigre ont cinq enfants, dont le plus jeune n'a que 6 mois et l'aîné 13 ans.

## Publications de mariage.

Paul-Alexandre-Adolphe Perrier, employé, de Saumur, et Euphrasie-Emilia Grégoire, journaliste, d'Orsay (Seine-et-Oise).

Albert-François Menochet, coutelier (veuf), et Marie-Justine Mauboussin, sans profession, tous deux de Saumur.

Marcel Portrait, plâtrier, de Thouars, et Marthe-Marie Christiany, modiste, de Saumur.

## Heureux ceux qui en prennent

Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), le 2<sup>e</sup> février 1887. Tout le corps me faisait mal, je crachais sans cesse, je vomissais deux ou trois fois par jour. Depuis que je prends des Pilules Suisses, il me semble que je suis dans un autre monde, je ne crache plus et ne vomis plus. Heureux ceux qui en prennent ! Tous ceux qui souffrent ne devraient pas hésiter à dépenser 1 fr. 50 (prix de la boîte des Pilules Suisses) pour se sauver. Vous pouvez publier ma lettre en toute assurance. (Sig.) Clovis Harmand. Signature légalisée. A. M. Herzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Tarif des Huiles

Huile d'olive surfine de l'Union des propriétaires de Nice : le 1/2 kilo, 4 fr. 20 c. ; — par 5 kil., 4 fr. 40 c., soit environ 4 fr. 95 c. le litre.

Huile de noix du Périgord garantie pure : le 1/2 kil., 4 fr. ; — par 5 kil., 0 fr. 90 c., soit environ 4 fr. 60 c. le litre.

Huile blanche pour fritures : 0 fr. 80 c. le 1/2 kil.

Huile de colza épurée : 0 fr. 35 c. le 1/2 kilo.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66. informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

## SOURDS

qui placez dans vos oreilles des cornets auriculaires acoustiques, micro-Phiques, tympan, tubes artificiels, etc., vous aggravez la surdité et devenez incurables. La surdité est rapidement guérie par M. RAMOGNINO qui a obtenu des milliers de cures. Preuves : A. Hugonard, à St-Chamond, a été guéri d'une surdité de 15 ans ; Sénéquier, à la Molle, d'une de 30 ans ; Thiriet, à Demange-aux-Bains, d'une de 21 ans ; Thiry Désiré, à Fontaine-l'Évêque, d'une de 40 ans ; Eglem, pâtissier, à Chimay, d'une de 18 ans, etc. Conseils gratuits, faire connaître âge et date de la surdité à M. RAMOGNINO. Dr de l'Institut humanitaire des sourds, à Marseille.

## INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS  
La seule guérissant, sans rien adjoindre,  
les écoulements anciens ou récents.  
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
J. B. BROU, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS.

## Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 10 juillet 1887.

Versements de 192 déposants (23 nouveaux), 87,593 fr.

Remboursements, 19,790 fr. 58.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

## Marché de Saumur du 9 Juillet 1887

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle	50k.	30
Blé nouveau (l'hect.)	—	— luzerne	50k.	25
From. 1 <sup>er</sup> q. l'h.	77k.	20 50	de lin.	50k.
Halle moyenne	77k.	19 56	Foin (la charr.)	780k.
Seigle	75k.	10	Luzerne	780k.
Orge	75k.	10	Paille	780k.
Avoine	50k.	8	Amandes en c.	50k.
Fèves	75k.	11	— cassées	50k.
Pois blancs	80k.	20	Cire jaune	50k.
— rouges	80k.	18		
Colza	65k.	15	Chanvres 1 <sup>re</sup> qualité	
Chenevis	50k.	20	— les 52 k.	500.
Farine, culas	157k.	60	— 2 <sup>e</sup>	
Huile de noix	50k.	125	— 3 <sup>e</sup>	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

